

Enquête Linky

Voici ma réaction à propos de cet article :

J'ai eu connaissance de votre article sur le Linky dans le Progrès du 29 avril relatant votre entretien avec un représentant d'ENEDIS.

Il est évident qu'en n'écoutant que la voix d'ENEDIS votre article ne peut être que partial ! Vous faites la part belle à ENEDIS mais ne mettez pas en parallèle les arguments des opposants. Allez voir un peu partout les collectifs, cherchez des documents sur Internet, cherchez les arguments contradictoires... bref, faites un vrai travail d'investigation. Vous avez juste survolé le problème... !

Êtes-vous acquis à ENEDIS ou êtes-vous un vrai journaliste, impartial et honnête ? il semble que non !

Vous pourriez prendre le temps de vous renseigner auprès des associations et opposants aux compteurs-capteurs afin d'avoir une idée plus précise du problème !

Savez-vous que des Etats européens ont refusé le déploiement de ces compteurs ? La directive européenne n'est qu'une directive qui donne obligation au distributeur d'électricité mais rien n'oblige les consommateurs à l'accepter.

Savez-vous que les communes peuvent refuser ce déploiement chez les particuliers sans être hors la loi ? Renseignez-vous !

Savez-vous que la facture augmente pour diverses raisons, en premier lieu parce que le prix du compteur est répercuté sur la ligne TURPE, que le calcul se fait en Kva et non KW ce qui n'est pas le même prix puisque 1 Kva n'est pas égal en prix à 1 KW ? Savez-vous aussi qu'un grand nombre d'abonnés doit souscrire à la puissance supérieure pour ne plus être victimes de "disjonctions" intempestives ?

«**L'Ademe** précise, dans un rapport de 2015, que le changement du parc de compteurs électromécaniques et électroniques actuels par des compteurs Linky impliquera une **augmentation de la consommation électrique annuelle de l'ordre de 0,5TWh**, soit la **production d'un mois d'un réacteur nucléaire de 900MW, ou la consommation de 500 000 foyers par an**. Cette estimation comprend les consommations des concentrateurs associés (déploiement de 638000 concentrateurs prévu) et les centres de traitement et de stockage de données (data center) qui consomment des grosses quantités d'électricité. Certains data centers dépensent à l'année autant d'énergie que la consommation annuelle de villes de plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

L'ONSE souligne le **RISQUE INCENDIE** dû à l'implantation de ces nouveaux dispositifs numériques. Les poseurs sont peu formés. La qualité des installations intérieures laisse à désirer :

Les 2/3 des logements testés présentent des anomalies. Les parties communes sont encore plus mal loties. 80 000 incendies d'origine électrique par an. (Coût : plus d'un milliard par an). « Le nombre de dégâts électriques a doublé entre 2012 et 2013. Le risque est ici accru puisque l'on ajoute des fréquences sur des fils en cuivre destinés à recevoir du 50 Hz : l'effet Joule (surchauffe) a une incidence considérable, d'autant plus que la liaison « numérique » rend le système plus instable et fragile. »

Or, l'ONSE met trois ans à rendre ses conclusions : nous devons donc attendre d'autres incendies dans cet intervalle avant de constater les dégâts causés par ces installations faites à la va-vite.

Savez-vous que déjà, avec le compte client EDF en ligne, les clients sont acteurs de leur consommation ? Êtes-vous renseigné pour savoir que cette affirmation n'est qu'un leurre ?

Savez-vous que le compteur linky d'aujourd'hui n'est pour le moment qu'un compteur idiot qui enregistre la consommation et qu'il deviendra "intelligent" aux frais du contribuable : pour bénéficier de ses avantages d'analyse fine de la consommation, il faudra qu'il achète un module (module ERL) et paie un abonnement Internet ? Et ceux qui n'ont pas Internet ? Qui n'ont pas d'ordinateur ?

Savez-vous que ce linky aujourd'hui n'est pas celui de demain ? (voir pièce jointe)

Savez-vous que le compteur-capteur est le dernier maillon (qui sera mondial) du Big Data (voir pièce jointe) ?

Savez-vous que, si le linky aujourd'hui émet un champ électro-magnétique soi disant moins puissant qu'un four à micro-ondes, il émet en continu, contrairement à un micro-ondes ? Savez-vous que le linky n'a qu'une durée de vie courte et qu'il sera changé dans 10 ou 15 ans, voire moins ? Que le nouveau sera plus puissant, plus nocif ? Avez-vous interrogé des personnes électro sensibles qui vivent un véritable calvaire ? Savez-vous qu'EDF a reconnu la nocivité des champs magnétiques dans un document confidentiel réalisé en 1983 ?

Derrière le déploiement de ces compteurs se cache une opération financière d'envergure orchestrée par les industriels et ENEDIS. Renseignez-vous ! L'étude technico-financière Capgemini commandée par ENEDIS le prouve. (voir pièce jointe)

des petits plus : <https://levisrefuselescompteurs.files.wordpress.com/2015/06/schamber-final.pdf>

<http://lespiedsalaterre.org/linky-landisgyr-preuve-explosive-risque-incendie/>

je ne suis pas journaliste mais j'en sais plus que vous sur le problème de ces compteurs-capteurs ! Je connais tous les arguments d'ENEDIS et tous les arguments des opposants ! je reste à votre disposition pour vous fournir les centaines de documents réunis depuis plus 4 ans au prix de nombreuses heures de recherches

je ne vous salue pas !

Danielle D.

Faites votre enquête, faites votre boulot de VRAI journaliste !